



Achats publics responsables

Accompagnement de collectivités d'Aquitaine

Volet environnement



Ville de Pessac



Bordeaux, le 21 octobre 2008



Contexte de la collectivité en matière d'achats durables avant l'accompagnement



Délibération / engagements politiques

- Par délibération n°05-225 du Conseil Municipal du 2 juin 2005 et avec le soutien du Conseil Général de la Gironde, la ville de Pessac s'est engagée dans une démarche d'agenda 21, pour mettre en œuvre le développement durable à Pessac.
- Délibération du 17 janvier 2007 sur la mise en place d'une démarche d'achats publics responsables (dans le cadre de l'appel à projet régional)
- Délibération du 5 juillet 2007 Adoption du 1er Plan d'actions Agenda 21, avec 3 actions pour la mise en place d'une démarche d'achats responsables

Réalisations en matière d'achats durables

- Développement du parc de « Véhicules propres »
- Papier : utilisation de papier certifié PEFC ou FSC : 50% de la commande papier en 2006, 75% en 2007
- Bois : achat de bois certifié PEFC ou FSC pour les belvédères du Bourgailh
- Intégration de critères environnementaux dans le marché de produits d'entretien passé en janvier 2007
- Location copieurs à basse consommation
- Marchés de travaux incluant de fortes exigences de performance environnementale
- Généralisation de la clause sociale
- Etc..

Composition de l'équipe dédiée à cet accompagnement

- M.LEMIERE, DGS
- M FATH, DGA, est responsable administratif au plus haut niveau de la démarche éco responsable
- Karine LANCEMENT, chargée de mission Agenda 21 et Saïda BENIDIR, chargée de mission Agenda 21
- Mireille ERITEAU, chef du bureau des marchés
- Catherine SUBERCAZE, chef du bureau de l'état civil et du service général
- Philippe FREMONT chef du service informatique

A la base, une démarche d'agenda 21 qui s'étend aux achats éco responsables

Principales évolutions sur le plan organisationnel au cours de l'accompagnement et travaux réalisés – progrès réalisés et difficultés rencontrées

Organisation des équipes, gestion de projet et groupes de travail

Progrès réalisés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ■ 3 membres de la CAO font partie du comité de l'agenda 21 ■ M. LEMIERE, DGS, est responsable de la mise en œuvre de la démarche éco-responsable ■ Des groupes de travail interservices sont constitués pour étudier des marchés particuliers : marché textile 2007, marchés phytosanitaires depuis 2006, marché composteurs 2007, etc. ■ Une étude va être engagée pour rationaliser les achats et globaliser les besoins, la veille et les conseils sur les achats responsables (coordonnateur?) ■ Un tableau de bord de suivi des achats est mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Multiplicité du nombre d'acheteurs et éclatement des achats dans tous les services ; le service marchés assurant un rôle de veille et de contrôle juridique ■ Pas de planification des achats éco responsables ■ ...

Travaux en matière de marchés durables

Progrès réalisés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ■ Une rubrique achats responsables, avec quelques guides, sources d'information et fiches produits a été créée depuis février 2007 sur l'intranet municipal – rubrique agenda 21 ■ Demande et contrôle systématique du service marchés de l'insertion de critères de développement durable avec nécessité de justification si des critères ne sont pas intégrés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ De plus en plus de services saisissent la mission agenda 21 pour avis et conseil, mais trop souvent dans l'urgence et peu en amont. ■ Des indicateurs sont disponibles mais ne sont pas valorisés : consommations d'eau d'électricité, de papier, etc.. ■ ...

Mise en place de groupes de travail informels par marchés

Eléments du Mémoire technique

- Assurance qualité : durabilité, solidité, caractère réparable
- Garantie : pérennité, durée de la garantie
- Performance en développement durable : NF environnement ameublement ou équivalent, FSC ou PEFC, marquage des pièces plastiques de plus de 50g, existence de bordereaux de suivi de déchets industriels, absence de métaux lourds, respect de la convention CITES, respect de l'interdiction d'utiliser du CFC
- Hygiène et sécurité : hygiène, sécurité, comportement au feu
- « la Ville valorisera les propositions comportant des mobiliers et équipements respectueux des principes du développement durable »

Eléments du règlement de consultation

- Pas de spécifications particulières imposées en matière éco responsable
- Critères retenus
 - Qualité et prise en compte du développement durable : 30%
 - Caractère fonctionnel : 25%
 - Prix des prestations : 20%
 - Délais de livraison et d'installation : 15%
 - Service après vente : 10%
- Documents spécifiques à joindre à l'offre
 - Fiche technique par mobilier
 - Mémoire technique par mobilier

4/ Sous-critère : Performance Développement Durable

indications	arg
Produit ayant une certification NF environnement ameublement ou équivalent	
Produit ayant une certification FSC ou PEFC ou équivalent	
Marquage de pièces plastiques de plus de 50g en vue de leur valorisation	
Mode de gestion des déchets dangereux de production : existence de bordereaux de suivi de déchets industriels (BSDI)	

Résultats

- Technicité des critères environnementaux
- Le recours à un expert du FCBA (M. LIVOLSI) a permis de faire le tri entre toutes les références NF citées par les candidats, certaines étant non pertinentes
- Certains fournisseurs se sont contentés de faire valoir la certification ISO 14001 des fabricants sans pouvoir dire précisément les points d'application.
- La certification NF environnement ameublement reste très minoritaire (1 candidat / 8)
- En revanche les labels FSC et PEFC sont nettement plus répandus (5 candidats / 8)



En vue d'une prochaine réalisation sur cette même famille achats, la ville de Pessac envisage les évolutions suivantes



Marché de Mobilier de bureau

- Pessac, 2012 -

Préconisations

- Meilleure spécification des besoins en amont par les services
- Développement de l'offre certifiée (NF environnement) par les entreprises
- Meilleure connaissance du marché et des critères par les services
- Simplification des procédures et des preuves

Délibération / engagements politiques / plans...

- FORMALISER les objectifs des élus
- Délibération-cadre pour des achats responsables (objectifs chiffrés, et consignes pour les services, à l'image du PNAD)
- Réflexion pour la rationalisation et le regroupement des achats souhaitée par les élus

Marchés spécifiques devant faire l'objet d'une réflexion

- Tous les marchés font désormais l'objet d'une réflexion pour l'intégration de critères DD, avec veille et contrôle du service marchés, la mission agenda 21 étant là en appui
- Le service Marchés a acquis en septembre le "manuel exhaustif des Clauses d'Achats Durables" édités par Factea Durable. L'objectif pour 2009 est d'acquies ces fiches en format internet pour une mise à disposition des services acheteurs

Organisation / équipes

- Organisation du groupe de pilotage pour qu'il soit effectif
- Le chef de projets achats responsables, sera chargé du suivi, du conseil et de l'appui aux services et de l'animation d'une équipe
- Tableau de bord de suivi des marchés responsables : clause sociale et environnementale : présentation du bilan annuel aux élus du CP A21
- Formation des acheteurs et des membres de la CAO